



Allaire, le 6 février 2026

Jean-François MARY  
Maire d'ALLAIRE  
Aux  
Membres du conseil municipal

## CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le

**Vendredi 13 février 2026 à 20h00**

**A la Mairie**

L'ordre du jour est le suivant :

1. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2026 - SPORTS ET LOISIRS
2. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2026- SUBVENTIONS RELATIVES A L'AIDE AUX PERSONNES
3. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2026 - AUTRES DEMANDES
4. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2026 -SUBVENTIONS A CARACTERE CULTUREL
5. CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES 2027
6. DISPOSITIF ARGENT DE POCHE
7. CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL
8. APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2026-2029 AVEC LA FEDERATION D'ANIMATION RURALE EN PAYS EN VILAINE (« LA FEDE ») – CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL, ET AUTORISATION DE SIGNATURE
9. LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LA PASSATION D'UNE CONCESSION D'AMENAGEMENT ET CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'AMENAGEMENT DEVANT EMETTRE UN AVIS SUR LES PROPOSITIONS REÇUES
10. QUESTIONS DIVERSES

Fait à ALLAIRE, le 6 février 2026

Jean-François MARY  
Maire d'ALLAIRE.



## POUVOIR

Je soussigné ....., donne pouvoir à ....., en application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, de voter en mon nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal qui aura lieu **le vendredi 13 février 2026 à 20h00** à la Mairie.

Fait à ALLAIRE, le

Signature (suivie de la mention bon à pouvoir)